



La FOrcce Solidaire

BDDF Opérations

19/12/2019

Compte rendu de la plénière du CSEE GPAC du mois de novembre 2019

✚ Augmentations / promotions et bonus

- Promotions : Avril = 218. Octobre = 173. Total = 391 promotions pour 2019.

- Augmentations : Avril = 368. Octobre = 285. Total = 653 augmentations pour 2019.

Enveloppe budgétaire promotions = 695 393 €. Enveloppe budgétaire augmentations = 1 067 067 €.

L'enveloppe budgétaire consacrée aux bonus est de 3 288 430 €. Le bonus minimum est de 350 € et le maximum de 17 500 €.

La fréquence des révisions pour l'année 2019 est de 39,6 mois. Le montant minimum de révision a été de 900 € et le montant maximum a été de 4 000 €.

✚ Egalité professionnelle

Le nombre de salariés augmentés au titre de l'égalité Femmes/Hommes est de 219 pour l'année 2019 (121 en avril et 47 en octobre). Le montant minimum a été de 311 €, le maximum 3 040 € et le montant moyen a été de 1 286 €. Le montant de l'enveloppe global a été de 216 120 €.

✚ Heures solidaires

Le motif « heures solidaires » apparaît dorénavant sur INCA. Ce type d'heures permet aux salariés de s'investir dans des actes solidaires (associations...).

✚ APAC Titres Dinan

Effectif au 31/12/2018 = 106,5 ETP pour l'APAC BOT (back office titres) et de 47,6 ETP pour l'APAC MOT (middle office titres).

L'effectif actuel est de 99 ETP pour l'APAC BOT et de 45 ETP pour l'APAC MOT. Le nombre de départs en retraite est de 7 ETP pour l'APAC BOT et de 4,8 ETP pour l'APAC MOT au cours de l'année 2019.

Le nombre de recrutements depuis le début de l'année 2019 est de 2 ETP pour l'APAC BOT et de 6,6 ETP pour l'APAC MOT.

Il n'est pas prévu d'arrivée externe d'ici la fin de l'année sur les APAC Titres.

✚ Accord Séniors

L'accord séniors est actuellement en cours de négociation. Le nouvel accord sortira au début de l'année 2020.

✚ Les auxiliaires de vacances

110 auxiliaires de vacances sont attendues d'ici la fin de l'année (GSO : 20- Lyon : 10 - Nord : 15 - Nancy : 05 – Marseille : 09 – Bretagne : 04 – Paris : 0 – Entreprises : 05 – Région parisienne : 18 – Activités spécialisées : 28).

✚ Grèves

Depuis le début des grèves les APAC répertorient les moyens de transports disponibles pour les collègues afin de recenser les domaines les plus impactés. Certaines mesures sont mises en place. Les sites de Sofia, de Val de Fontenay et de Nanterre seront ouverts dès 6h30 pour les CDI et CDD. Il faut favoriser l'utilisation du site Our Community qui propose des co-voiturages. Il est également possible d'utiliser les parkings de l'entreprise (voiture, moto et vélo), s'ils sont saturés, l'entreprise doit prendre en charge les frais de stationnement extérieur exclusivement pour ceux qui font du co-voiturage. Les compteurs doivent être neutralisés selon les règles habituelles pour ceux qui en font la demande. S'il est rendu impossible de rejoindre son lieu de travail, il faut poser un jour de congé ou de RTT. Il n'est pas possible de pointer en agence.



Martine Tuduri 06 98 99 56 97 – Nicole Guerra 06 59 15 70 00

Michel Bouillon 06 98 76 37 25

Stéphane Blot 01 53 09 72 58 - 06 99 41 93 75

Jean Claude Le Manach 02 96 85 75 36 - 07 60 05 73 32

Mohamed MESSAOUDI 01 53 09 72 59 - 06 98 46 95 20



Smartphone Internet

Mail paris.irp.fo.bddf.operations@bnpparibas.com

Facebook



Twitter



Ces règles sont aussi celles de la province. Ces mesures sont valables pour toute la durée de ce mouvement social et pour l'ensemble des GPAC.

Les intérimaires sont autorisés à débiter leur journée dans les mêmes créneaux que les équipes BNPP mais ne sont pas prioritaires pour se garer dans les parkings en cas de manque de place. Les restaurants d'entreprise restent accessibles. Certains collègues traitant des activités sensibles ont été recensés par les GPAC afin de travailler sur des sites différents de leurs sites habituels en fonction de leur lieu de résidence.

Il y a une possibilité, d'utiliser au cas par cas jusqu'à cinq jours de congés pris en anticipation sur 2020, selon les nouvelles dispositions de RHG.

Si vous avez des difficultés, n'hésitez pas à nous contacter.

✚ Horaires de travail pour les fêtes de fin d'année

En raison des fêtes de fin d'année, vos élus **FO Banques BNP Paribas** ont demandé si un aménagement des horaires était possible. La Direction nous a répondu par la négative. Il n'y aura pas de mesure spécifique, les plages horaires restent identiques.

✚ PACP Rennes

Formation : il y aurait eu comme bénéficiaires, 94 stagiaires et 1071 heures de formation en présentiel. Un bilan sera fait ultérieurement. Un quizz sera proposé pour s'auto positionner par rapport aux formations. Les équipes de la formation ont rencontré un problème technique dans My Dev, provoquant l'indisponibilité des évaluations en temps réel. La Direction effectuera un sondage afin d'établir un bilan qualitatif sur le déroulement des formations.

✚ Rattachement de l'APAC Flux Spécialisés à CIB / BPSS

La gestion quotidienne et opérationnelle sera de la compétence de BPSS. Le rattachement à CIB est hiérarchique. Concernant les écarts de rémunérations qui peuvent exister, il n'y aura pas de rattrapage global. Même chose pour le variable. Chronotime existe également. Les postes et emplois qui existent chez BDDF Opérations se retrouvent chez CIB. Malgré notre demande, il n'y aura pas d'imprimé de mobilité. Une étude d'impact des outils va être réalisée pour s'assurer d'outils compatibles.

✚ APAC Trade / Scannérisation des documents

Le domaine Doc Travel effectuera la scannérisation. Il y aura deux postes distinctes pour cette tâche. Il n'y aura pas de permanence spécifique.

✚ L'outil Chronotime

Des régularisations restent à effectuer et des mises à jour vont être livrées. Il reste toutefois à corriger manuellement les remontées vers Chronotime des congés ou absences renseignés dans Inca (ce qui représente environ vingt opérations par jour).

N'hésitez pas à poser vos questions et à nous faire part de vos problèmes



Martine Tuduri 06 98 99 56 97 -- Nicole Guerra 06 59 15 70 00
Michel Bouillon 06 98 76 37 25
Stéphane Blot 01 53 09 72 58 - 06 99 41 93 75
Jean Claude Le Manach 02 96 85 75 36 - 07 60 05 73 32
Mohamed MESSAOUDI 01 53 09 72 59 - 06 98 46 95 20

